

Île-de-France, Val-d'Oise
Magny-en-Vexin
20 rue Crosne

Maison de villégiature ou hôtel de Crosne

Références du dossier

Numéro de dossier : IA95000581
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature villégiature en Île-de-France
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA00080114

Désignation

Dénomination : hôtel
Précision sur la dénomination : Maison de plaisance
Appellation : Hôtel de Crosne
Destinations successives : hôtel
Parties constituantes non étudiées : jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1819, A, 316 ; 2025, AD, 56

Historique

L'hôtel de Crosne, situé dans le faubourg de Paris de la petite ville de Magny-en-Vexin, a été construit en 1786 pour Emmanuel Edmond Saussay, originaire de Magny, apothicaire du Roi au Cap français, dans l'île de Saint-Domingue, à destination de « Monsieur son fils ». L'architecte Louis Emmanuel Damesme (1757-1822), né à Magny et filleul du fils Saussay, est chargé de cette construction[1]. On perçoit dans sa création l'influence néoclassique de Claude-Nicolas Ledoux : il a été dessinateur[2] puis chef d'agence dans le cabinet du célèbre architecte[3].

Damesme ne touchera que 168 livres et 36 sols pour son travail à l'hôtel de Crosne. Mais son père, entrepreneur qui réalise le gros œuvre, touche 220 908 livres[4]. La demeure est placée sur la rue, tandis que le corps de bâtiment à l'arrière doit servir de communs.

En effet, une première construction, entre cour et jardin, a été érigée en 1778 pour Nicolas Dumont, maître de l'hôtellerie du Bras d'Or, et louée à bail à un fermier. C'est un bâtiment rural, en rez-de-chaussée, comportant une cuisine, une salle et une chambre d'un côté, d'un grand passage, puis des remises et un grenier sur le tout[5]. Elle est acquise en 1784 par Edmond Saussay qui agrandit la propriété d'un terrain au bout du jardin. Mais le fils de l'apothicaire n'en profite pas : il succombe lors des émeutes de 1791 à Saint-Domingue. Un négociant parisien, Charles Lesguillez s'en porte acquéreur l'année suivante. Parmi les multiples propriétaires qui se succèdent, on peut citer M. Feuilloley, administrateur dans la Marine dont la famille conserve la propriété pendant presque tout le siècle[6]. En 1950, elle devient l'hôtel de ville[7].

Roselyne Bussière

[1] Roland Vasseur, Françoise Waro, *Magny-en-Vexin des origines à 1914*, Editions du Valhermeil, 1995, p. 202.

[2] Alexandre Gady, *Les Hôtels particuliers de Paris du Moyen Âge à la Belle Époque*, Paris, Parigramme, 2008, p. 186.

[3] Daniel Rabreau, *Claude-Nicolas Ledoux*, Paris, Editions du patrimoine, 2005, p. 16.

[4] Vasseur, *op. cit.*

[5] *Ibidem*, p. 200.

[6] *Ibidem*, p. 202.

[7] AD 95, 2511 W 3305.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle ()

Dates : 1786 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Emmanuel Damesme

Description

La distribution originelle de la nouvelle construction est connue par l'acte de vente de 1792. La façade, alignée sur la rue, se présente comme celle d'un hôtel « sur le devant » tel qu'il en existe à Paris depuis le XVII^e siècle[1]. Les deux façades sur rue et sur jardin sont quasi identiques. L'ensemble s'inscrit dans un rectangle, le toit très aplati étant dissimulé par un muret plein, d'où l'appellation « à l'italienne ». La façade sur rue est animée par deux légers avant-corps latéraux ; Damesme joue sur les refends pour différencier le rez-de-chaussée de l'étage et sur la présence d'une balustrade purement décorative. Cet étage se signale aussi par les frontons surmontant les sept baies qui l'éclairent. Comme souvent dans les constructions de Ledoux, aucune mouluration ne délimite le deuxième étage. Le dernier niveau est composé d'un entablement dorique avec triglyphe dans lequel une métope sur deux est remplacée par de petites ouvertures.

L'accès principal se fait « par une grande porte cochère avec vestibule fermé, orné de colonnes »[2] doriques, qui permet d'entrer à couvert dans le vestibule à droite du passage. On trouve au rez-de-chaussée une salle à manger et un salon d'été, ainsi que la cuisine, office, laverie. Le majestueux escalier en bois montant de fond dessert les deux étages. Sa rampe en serrurerie, d'un dessin néoclassique en continu, est d'une réalisation simple : des volutes affrontées reliées par des cercles. C'est l'œuvre du serrurier Caignard[3]. Le premier, l'étage noble, comporte une antichambre servant de salle à manger, un salon de compagnie (l'actuelle salle des mariages) avec cabinet et boudoir, d'un côté, et de l'autre, une chambre avec antichambre, cabinet de toilette, garde-robe et entresol. Le second étage est distribué en quatre appartements de maître (chambre et deux cabinets), deux autres chambres, une lingerie, et une salle de billard. Enfin, le dernier niveau est partagé en deux chambres, un garde-meuble et un grand grenier.

Aligné sur la rue, tout en longueur et peu large, aveugle sur les côtés, cet édifice appartient à une typologie mixte entre hôtel urbain et maison de campagne. C'est une exception dans le corpus de la villégiature francilienne.

L'ancien bâtiment agricole qui ferme la cour et ouvre sur une seconde, s'élève sur un niveau et un étage de comble. Couvert en tuile, il est percé de trois lucarnes à riche décor en pierre côté cour d'honneur et de quatre lucarnes très simples côté cour des communs. De même la façade est décorée d'un élégant parement à bossages en tables et agrémentée de grandes fenêtres face à l'hôtel, afin d'être en harmonie avec ce dernier, tandis que la façade postérieure est dépourvue de tout élément de décor. Un large passage de forme carrée traverse l'édifice de part en part et témoigne de l'usage initial de ce bâtiment.

L'hôtel comme sa dépendance sont occupés par la Mairie.

[1] Alexandre Gady, *Les Hôtels particuliers de Paris du Moyen Âge à la Belle Époque*, Paris, Parigramme, 2008, p. 59.

[2] Vasseur, Waro, *op. cit.*, p. 202.

[3] *Ibidem*.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille

Matériau(x) de couverture : zinc en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 étages carrés

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; noue

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en charpente ; escalier dans-oeuvre : escalier en vis sans jour, suspendu, en charpente ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, en charpente

Décor

Techniques : ferronnerie

Précision sur les représentations :

Rampe d'escalier en ferronnerie.

Statut, intérêt et protection

Sites de protection : site inscrit, parc naturel régional

Protections : classé MH, 1944

Maison : classement par arrêté du 28 avril 1944.

Bâtiment des communs ; petit parterre ; potager ; grille d'entrée du parc : classement par arrêté du 18 août 1944

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

« On voit à l'entrée de cette ville, du côté de Paris, une superbe maison bâtie à l'italienne, en pierre de taille, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au faîte. On y remarque un beau pavillon, séparé du corps de logis par un parterre, et la distribution des jardins, dont l'un, à l'anglaise est fermé par de belles haies vives » (Oudiette, *Dictionnaire topographique*, 1821). Cette villégiature ancienne et originale est aujourd'hui occupée par l'hôtel de ville.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Fiche de préinventaire**
Fiche de préinventaire, 2511 W 3305-Hôtel de ville, 20 rue de Crosne, 1984
Archives départementales du Val d'Oise, Cergy-Pontoise : 2511 W 3305

Bibliographie

- **Charles Oudiette, Dictionnaire topographique des environs de Paris, jusqu'à 20 lieues à la ronde de cette capitale, Paris, chez l'auteur 1817, rééd. Paris J.-L. Chanson, 1821.**
Charles Oudiette, *Dictionnaire topographique des environs de Paris, jusqu'à 20 lieues à la ronde de cette capitale*, Paris, chez l'auteur 1817, rééd. Paris J.-L. Chanson, 1821.
Bibliothèque nationale de France, Paris : 8-H-457
- **Michel Gallet, Les Architectes parisiens du XVIII^e siècle, Paris, Mengès, 1995**
Michel Gallet, *Les Architectes parisiens du XVIII^e siècle*, Paris, Mengès, 1995, p. 172.
Région Île-de-France, Service Patrimoine et Inventaire, Saint-Ouen-sur-Seine : 75.1 077
- **Roland Vasseur, Françoise Waro, Magny-en-Vexin des origines à 1914, Editions du Valhermeil, 1995**
Roland Vasseur, Françoise Waro, *Magny-en-Vexin des origines à 1914*, Editions du Valhermeil, 1995
Bibliothèque nationale de France, Paris : 4-LK7-64145
- **Daniel Rabreau, Claude-Nicolas Ledoux, Paris, Editions du patrimoine, 2005**
Daniel Rabreau, *Claude-Nicolas Ledoux*, Paris, Editions du patrimoine, 2005
Bibliothèque nationale de France, Paris : 2005-259319
- **Alexandre Gady, Les Hôtels particuliers de Paris du Moyen Âge à la Belle Époque, Paris, Parigramme, 2008.**
Alexandre Gady, *Les Hôtels particuliers de Paris du Moyen Âge à la Belle Époque*, Paris, Parigramme, 2008.
Région Île-de-France, Service Patrimoine et Inventaire, Saint-Ouen-sur-Seine

Illustrations



La façade sur rue de l'hôtel de Crosne. Les façades antérieures et postérieures concentrent les ouvertures : aucune n'est percée sur les façades latérales.

IVR11_20239500208NUC4A



IVR11_20239500209NUC4A



Façades postérieure et latérale sud. Le bâtiment se situe entre la rue et la cour fermée. La propriété s'étend alentour, au sud et à l'ouest.

IVR11_20239500210NUC4A



La façade postérieure, sur cour.
IVR11_20239500211NUC4A



Le porche menant de la
rue de Crosne à la cour.
IVR11_20239500219NUC4A



Sous le porche, départ de l'escalier
d'honneur menant aux étages.
IVR11_20239500220NUC4A



Départ de l'escalier à motif
continu en serrurerie.
IVR11_20239500221NUC4A



Palier du premier étage où se
trouvent les anciens salons.
IVR11_20239500224NUC4A



Vue plongeante de l'escalier.
IVR11_20239500223NUC4A



Enfilade de salons, précédés par un
boudoir, depuis le palier de l'escalier.
Les fenêtres donnent sur la cour.
IVR11_20239500228NUC4A



Le boudoir entre le
grand salon et le palier.
IVR11_20239500227NUC4A



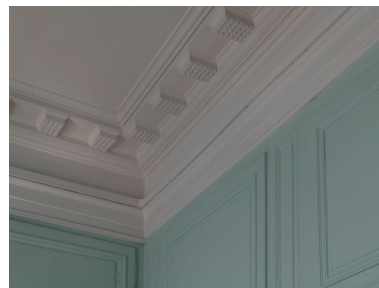
Le grand salon, aujourd'hui
salle des mariages.
IVR11_20239500225NUC4A



Vue du grand salon,
vers la porte du palier.
IVR11_20239500226NUC4A



Décor du plafond d'un salon
ovale au premier étage.
IVR11_20239500230NUC4A



Détails du décor d'un salon
du premier étage. Boiseries
et corniche à modillons orné
d'un motif de pastilles en relief.
IVR11_20239500229NUC4A



La cour sépare l'hôtel de
Crosne d'un bâtiment qui lui est
antérieur. Construit en 1778 et
transformé à la fin du XVIIIe
s. A droite, un puits couvert.
IVR11_20239500213NUC4A



Au centre, un large passage
traverse l'édifice pour conduire
à la cour arrière des communs,
témoignant de son usage agricole.
IVR11_20239500214NUC4A



Façade sur la cour arrière du
bâtiment agricole. Au centre, le
grand passage, bien maçonné, qui
traverse l'édifice de part en part.
IVR11_20239500216NUC4A



La façade sur la cour arrière n'a reçu
aucun décor. Les lucarnes sont en
brique pour les joues, et bois pour le
chambranle. Les moellons sont laissés
apparents, témoignant de l'usage
du bâtiment, utilitaire et rustique.
IVR11_20239500217NUC4A



Façade latérale sud
du bâtiment agricole.
IVR11_20239500218NUC4A



L'escalier de la maison
rurale en fond de cour.
IVR11_20239500232NUC4A



Dans la maison en fond de cour,
le nouvel escalier de la mairie.
IVR11_20239500233NUC4A



Le portail menant de
la cour au vaste parc.
IVR11_20239500215NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'étude de la villégiature en Île-de-France (IA95000621)

La villégiature en Île-de-France, XVIIIe-XXe siècles (IA91001085)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Roselyne Bussière, Marianne Métais, Laura Plessis

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



La façade sur rue de l'hôtel de Crosne.

IVR11_20239500208NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les façades antérieures et postérieures concentrent les ouvertures : aucune n'est percée sur les façades latérales.

IVR11_20239500209NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façades postérieure et latérale sud. Le bâtiment se situe entre la rue et la cour fermée. La propriété s'étend alentour, au sud et à l'ouest.

IVR11_20239500210NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade postérieure, sur cour.

IVR11_20239500211NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le porche menant de la rue de Crosne à la cour.

IVR11_20239500219NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Sous le porche, départ de l'escalier d'honneur menant aux étages.

IVR11_20239500220NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Départ de l'escalier à motif continu en serrurerie.

IVR11_20239500221NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Palier du premier étage où se trouvent les anciens salons.

IVR11_20239500224NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue plongeante de l'escalier.

IVR11_20239500223NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Enfilade de salons, précédés par un boudoir, depuis le palier de l'escalier. Les fenêtres donnent sur la cour.

IVR11_20239500228NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le boudoir entre le grand salon et le palier.

IVR11_20239500227NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le grand salon, aujourd'hui salle des mariages.

IVR11_20239500225NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du grand salon, vers la porte du palier.

IVR11_20239500226NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

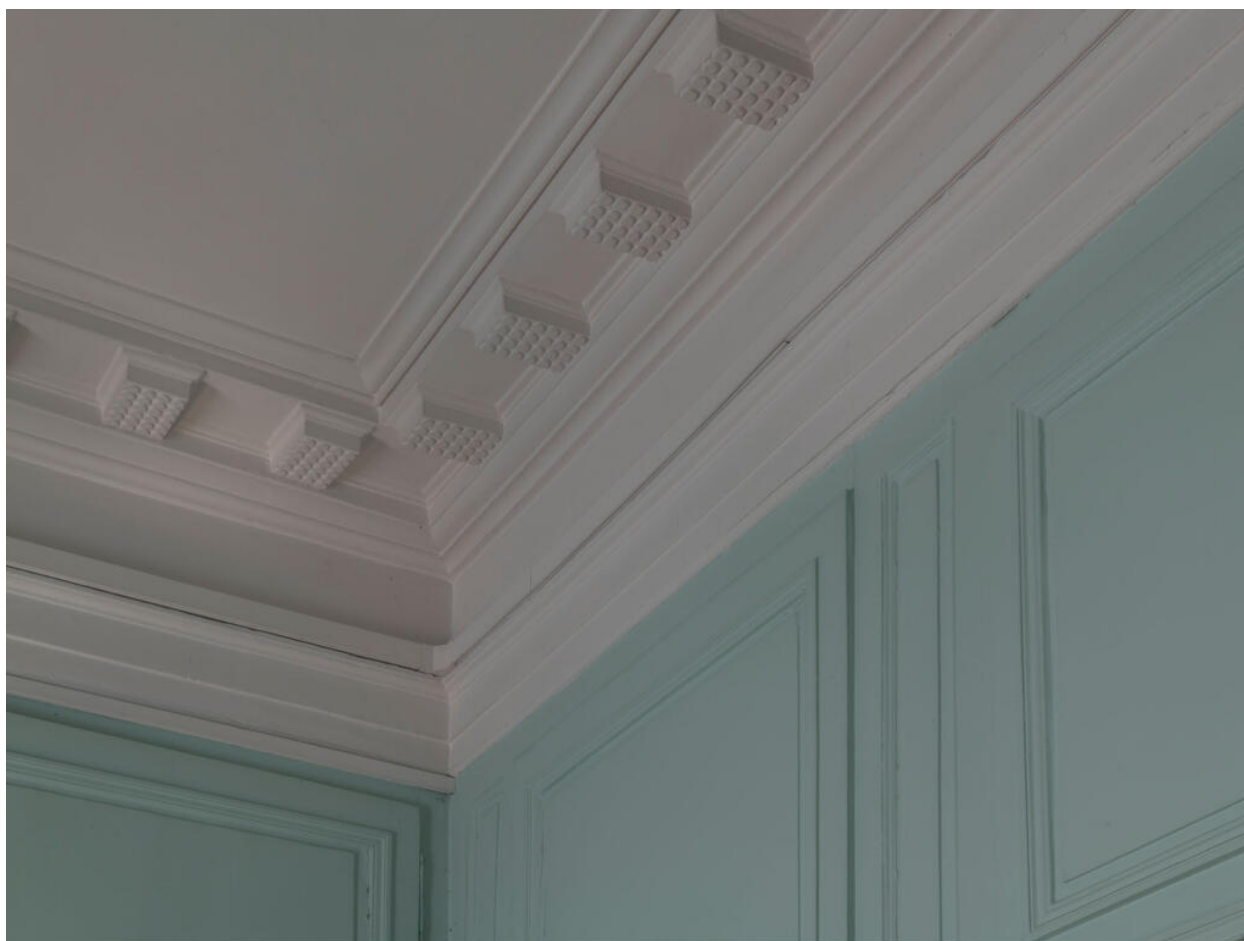


Décor du plafond d'un salon ovale au premier étage.

IVR11_20239500230NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détails du décor d'un salon du premier étage. Boiseries et corniche à modillons orné d'un motif de pastilles en relief.

IVR11_20239500229NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La cour sépare l'hôtel de Crosne d'un bâtiment qui lui est antérieur. Construit en 1778 et transformé à la fin du XVIIIe s. A droite, un puits couvert.

IVR11_20239500213NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Au centre, un large passage traverse l'édifice pour conduire à la cour arrière des communs, témoignant de son usage agricole.

IVR11_20239500214NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur la cour arrière du bâtiment agricole. Au centre, le grand passage, bien maçonné, qui traverse l'édifice de part en part.

IVR11_20239500216NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade sur la cour arrière n'a reçu aucun décor. Les lucarnes sont en brique pour les joues, et bois pour le chambranle. Les moellons sont laissés apparents, témoignant de l'usage du bâtiment, utilitaire et rustique.

IVR11_20239500217NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade latérale sud du bâtiment agricole.

IVR11_20239500218NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier de la maison rurale en fond de cour.

IVR11_20239500232NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dans la maison en fond de cour, le nouvel escalier de la mairie.

IVR11_20239500233NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le portail menant de la cour au vaste parc.

IVR11_20239500215NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation